

EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION DISCIPLINE VIOLON - 2023 - 2024

CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

1. Epreuve instrumentale

Date : Mardi 19 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

Programme :

1er mouvement au choix des Sonates et Partitas de J.S. BACH

Et, au choix dans la liste suivante :

- M. BRUCH : Concerto en sol m, 1er mouvement
- G-B VIOTTI : 22ème Concerto, final
- H. WIENIAWSKI : Polonaise Brillante n°1
- W. A MOZART : Concerto n°5 en La Maj, 1er mouvement sans cadence
- W. A MOZART : Concerto n°3 en Sol M, 1er mouvement sans cadence
- J. HAYDN : Concerto en Do M, final
- S. BARBER : Concerto, 1er mouvement

Tout autre mouvement de concerto présenté pour un concours de même niveau dans un autre Conservatoire d'Ile-de France ou dans les Conservatoires Nationaux Supérieurs. Les œuvres sont à jouer de mémoire.

2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve instrumentale.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.

Contenu :

Écrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.